

Une nouvelle espèce d'étoile de mer: *Aquilonastra conandae* décrite de La Réunion et dédiée à C. Conand



Référence: O'Loughlin M. et Rowe F. *Memoirs of Museum Victoria* 2006 63(2) : 257-286.
http://www.museum.vic.gov.au/memoirs/docs/63_2_O'Loughlin_Rowe.pdf

Dès 2001, C. Conand alors professeur au Laboratoire Ecomar (Université de La Réunion) observait une petite étoile de mer qui forme des populations très abondantes sous les blocs, sur le front récifal (lieu du déferlement).

Milles Kojadinovic et Falquet l'ont étudiée en détail pour leur maîtrise de biologie en 2002.

L'intérêt de l'espèce portait sur la diversité des populations de Saint Gilles, Saint Leu et Saint Pierre. Après des recherches bibliographiques approfondies, nous avons pensé qu'il s'agissait d'une forme à 5 bras d'une part et d'une autre à nombre de bras variables se reproduisant de manière asexuée par scission, de l'espèce de la Mer Rouge *Asterina burtoni*.

Ces résultats nouveaux qui portaient sur l'écologie de l'espèce ont fait l'objet d'une présentation orale au Congrès international sur les Echinodermes (Munich 2003) puis d'un article publié dans les Proceedings (Kojaninovic et al. 2004).

L'identification de cette espèce était cependant difficile : des spécialistes des étoiles de mer ont étudiés les échantillons fournis ainsi que de nombreux autres provenant de tout de l'indo-Pacifique tropical. Finalement, il s'agit d'une nouvelle espèce qu'ils ont souhaité dédier à C. Conand.

Le genre *Aquilonastra* ainsi révisé comprend maintenant 25 espèces.

***Aquilonastra conandae* décrite de La Réunion** est aussi présente dans les autres îles des Mascareignes (Maurice, Rodrigues). Elle est caractérisée par son nombre de bras différent de 5, bras de taille souvent différente, ses madréporites nombre supérieur à 1) et la présence d'une seule épine sur les plaques actinales interradiaires (visible à la loupe). Elle est très abondante sur le front récifal (zone du déferlement), à la face inférieure des blocs, avec une densité moyenne de 30 individus par mètre carré (photo ci-dessous, A. Barrère).

